

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 83 (1986)
Heft: 10

Rubrik: Concours des ruchers SAR 1986

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours des ruchers SAR 1986

Comme chaque année et selon les statuts, le concours de ruchers SAR s'est déroulé dans la 10^e circonscription, soit les sections Les Alpes, Chamossaire et Pays-d'Enhaut.

Le jury était composé de la manière suivante: Henri Walter, délégué de la circonscription, Frédy Zuber, délégué de l'AD, et votre serviteur soussigné, membre du comité SAR et président du jury.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Les apiculteurs de la 10^e circonscription ont présenté 381 colonies, diversement réparties selon les sections, mais toutes soigneusement tenues par des apiculteurs conscients du rôle qu'ils jouent dans l'environnement.

Sept concurrents se sont présentés en première catégorie et cinq en deuxième catégorie.

Comme 1985, 1986 a été une année retardée du point de vue apicole. A son premier passage, le jury n'a pu effectuer les visites de colonies dans des conditions normales, la température parfois au-dessous de 10° interdisant même l'ouverture des ruches.

La deuxième visite, par contre, s'est déroulée dans de bonnes

conditions. La plupart des ruchers étaient en pastorale, le nectar faisait son apparition à plusieurs endroits et permettait un espoir certain, les hausses commençant à se garnir sérieusement.

Le jury se plaît à relever la bonne préparation des apiculteurs de la 10^e circonscription. En témoin la moyenne obtenue, soit 91,2 points pour la première catégorie (5 à 25 colonies) et 141,4 points en deuxième catégorie (plus de 25 colonies). Nos remerciements vont aux présidents de section, ainsi qu'aux comités et aux conseillers apicoles concernés.

Dans les pages suivantes se trouve la description de toutes les exploitations qui ont participé au concours.

Le jury a attribué cinq médailles d'or, une d'argent et une de bronze en première catégorie, cinq médailles d'or en deuxième catégorie. Les félicitations du jury vont à tous pour leur participation et le résultat obtenu.

Une mention spéciale pour M. Pierre Dubois, de Bex, qui obtient 147 points sur 150 et sera bénéficiaire de la médaille de vermeil offerte par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande. Moniteur éleveur, M. Dubois est l'élève et le successeur de M. Edouard Rayroud. On peut

être certain que l'élève sera le digne successeur du maître dans la difficile tâche qu'est l'élevage et la sélection des reines.

Un sincère merci de la part du jury à tous les apiculteurs pour leur ponctualité et leur gentillesse lors des visites.

Les remerciements vont également aux membres du jury, soit M. Henri Walter, délégué de la circonscription, qui est remercié

pour son travail de secrétaire et pour la magnifique couverture du palmarès 1986. L'autre membre du jury était M. Frédy Zuber, délégué de l'AD. La précision et la sûreté de ces deux collègues ont permis une appréciation objective et le bon déroulement du concours de ruchers SAR 1986.

Montfaucon, septembre 1986.

Le président du jury :
Albert Thiévent

PALMARÈS

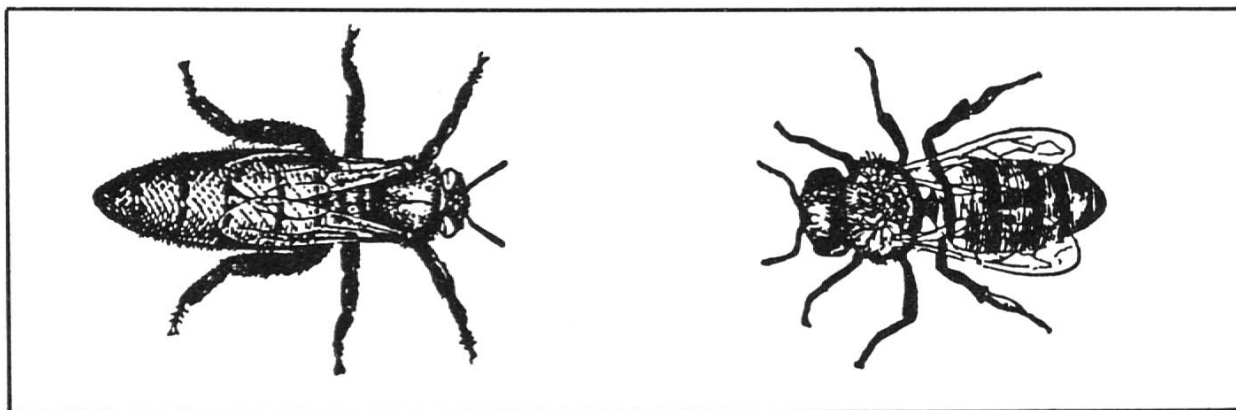
Noms	Prénoms	Nbre de colonies	Cat.	Points	Médaille
Conus	Roger	11	1	98	or
Emery	Claude	14	1	95	or
Yersin	Rosette	9	1	94	or
Zurcher	Albert	14	1	94	or
Blailé	Pierre Marc	17	1	92	or
Tedeschi	Bruno	21	1	89	argent
Ziegler	Jean	12	1	77	bronze
Dubois	Pierre	40	2	147	or
Rayroud	Edouard	60	2	144	or
Gerber	Jean-Philippe	70	2	141	or
Polo	Patrick	30	2	138	or
Boo	Charles	83	2	137	or

Montfaucon, août 1986

Le président :
Albert Thiévent

Le délégué de l'AD :
Frédy Zuber

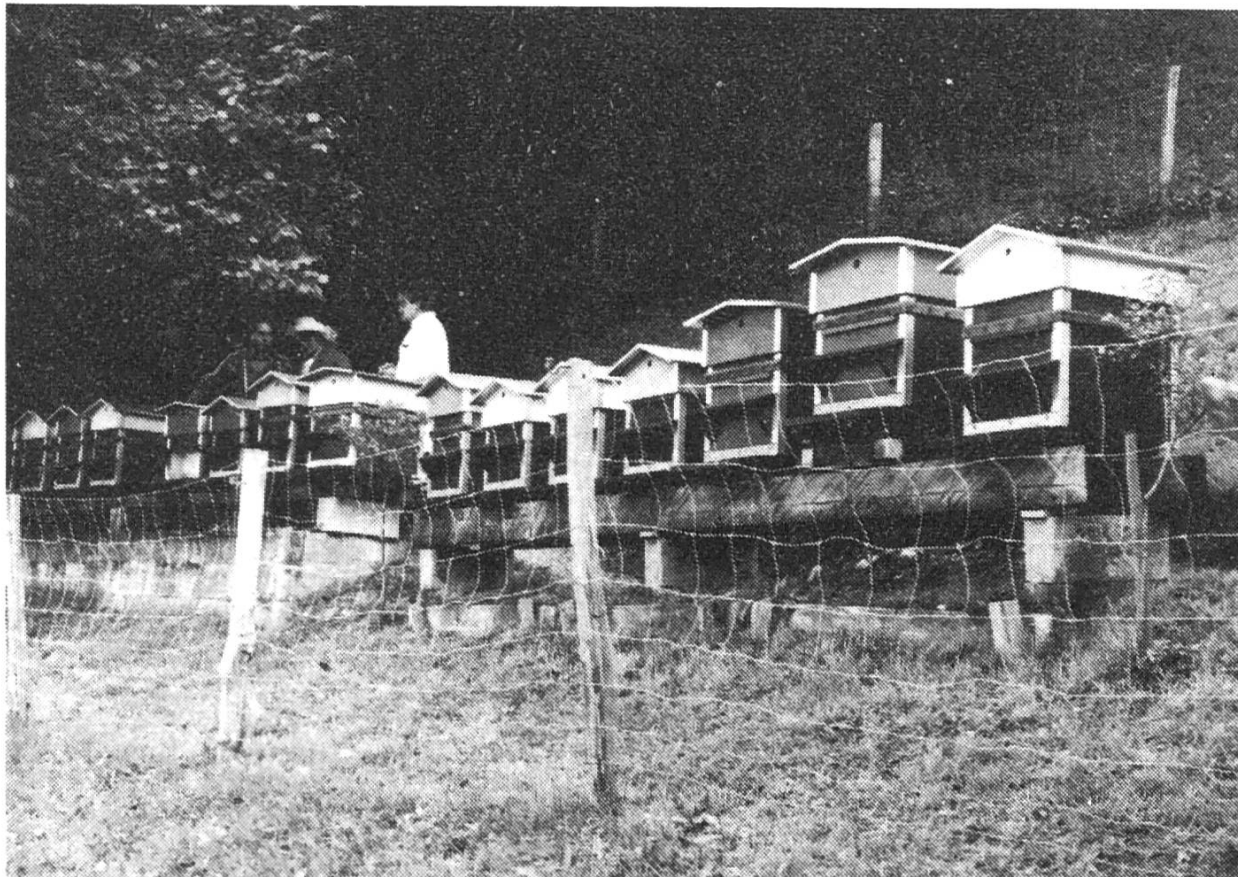
Le secrétaire :
Henri Walter



SECTION CHAMOSSAIRE

CONUS Roger, gendarme retraité, Fenalet/Bex.

11 colonies DB, exposition nord-ouest, alt. 750 m. Dix ans d'apiculture.



Cet apiculteur inventif et méticuleux, tant dans l'entretien de ses ruches que dans celui de sa maisonnette d'exploitation ou encore de l'environnement, possède le vrai rucher «carte postale». Il étonne encore par des statistiques d'exploitation et une comptabilité sorties droit de son ordinateur. Son travail calme et efficace se reporte également avec succès dans l'élevage des reines et la construction de son matériel.

Première visite: disposition du local très pratique, matériel reluisant et rucher très bien situé près de son domicile. Les colonies ne peuvent hélas pas être visitées en bottes et manteau de pluie.

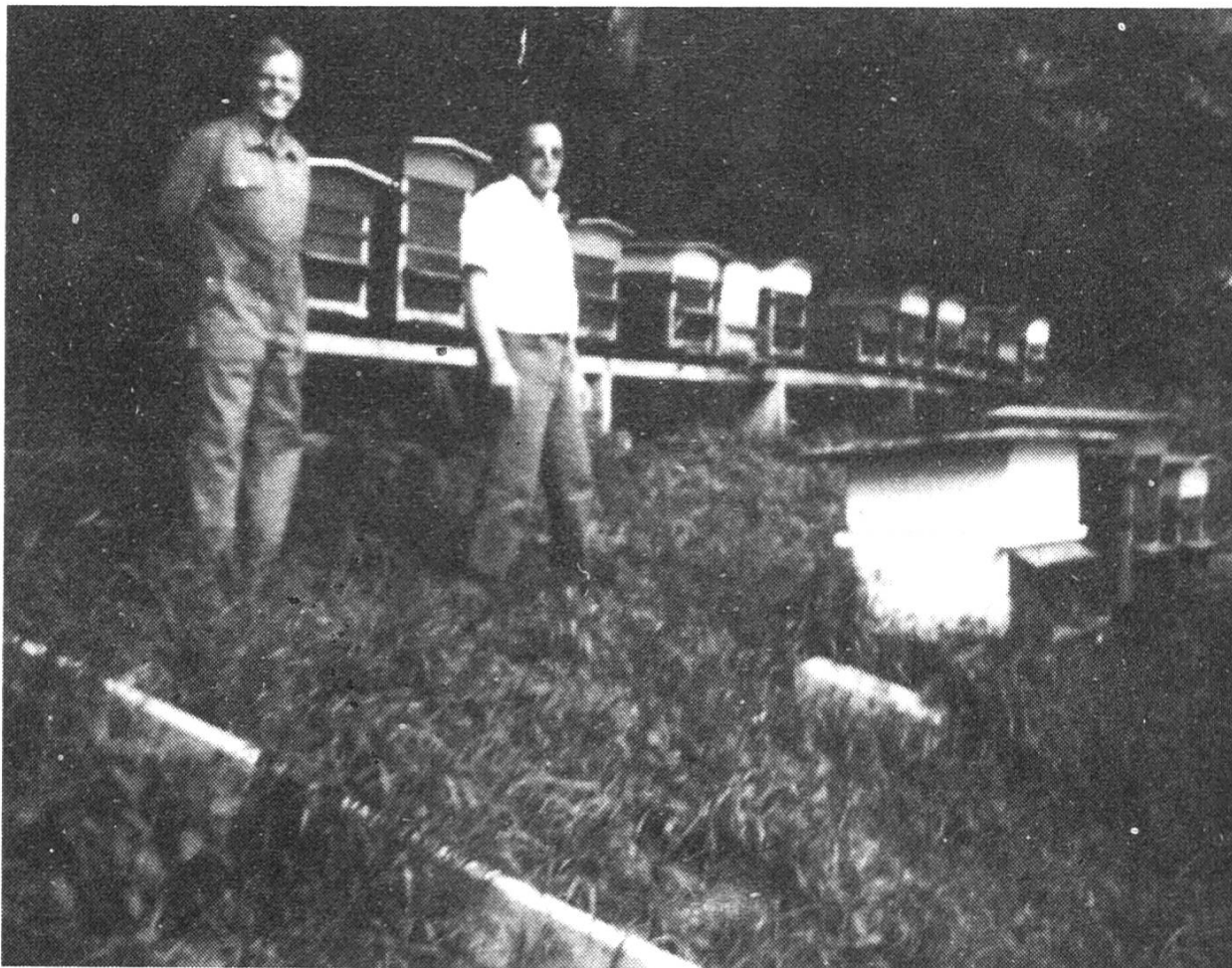
Deuxième visite: fortes colonies sur de beaux cadres. Les reines sont marquées et les hausses bien occupées attendent la miellée qui tarde un peu.

Le jury lui accorde: 10-10-9-10-10-9-10-10-10-10: 98 points, médaille d'or.

SECTION LES ALPES

EMERY Claude, professeur, Corsier/Vevey.

14 colonies DB, plein air, exposition sud-est, alt. 420 m. Neuf ans d'apiculture.



Ce rucher est situé dans le vallon de la Veveyse, à quelques minutes du domicile de l'apiculteur. Il est constitué de matériel neuf ou rénové. L'exploitation est facilitée par un petit stock de matériel sur place et des annotations précises; l'accès est bon et la situation favorable, bien que proche de la ville. Les reines sont régulièrement changées. Le jury se plaît à relever le travail calme et minutieux de l'apiculteur, très respectueux de la vie des abeilles.

Première visite: les hausses sont posées et les populations ne sauraient trop attendre le retour des beaux jours; la température du jour (9°) et le temps défavorable empêchent toute visite.

Deuxième visite: les reines de souches sélectionnées sont marquées, les colonies sur de beaux cadres occupent pour la plupart les deux hausses.

Le jury lui accorde: 9-10-9-9-9-10-10-10-10: 95 points, médaille d'or.

SECTION PAYS-D'ENHAUT

YERSIN Rosette, aide hospitalière, Rougemont.

9 colonies DB, plein air, orientation nord-est, alt. 1000 m. Quatre ans d'apiculture.



Cette jeune apicultrice possède un coquet rucher sur la propriété familiale; sa situation, bien qu'éloignée de la maison d'habitation, est favorable et pratique.

Son travail calme, complété par de bonnes connaissances théoriques, est de bon augure pour l'avenir. Le matériel de qualité, les abeilles sélectionnées et les annotations régulières font de ce rucher un modèle de propreté et de dynamisme.

Première visite: colonies régulières, couvain étendu, populations actives et douces tenant bien le cadre.

Deuxième visite: les populations sont réjouissantes et les hausses se garnissent; récolte sur prairie.

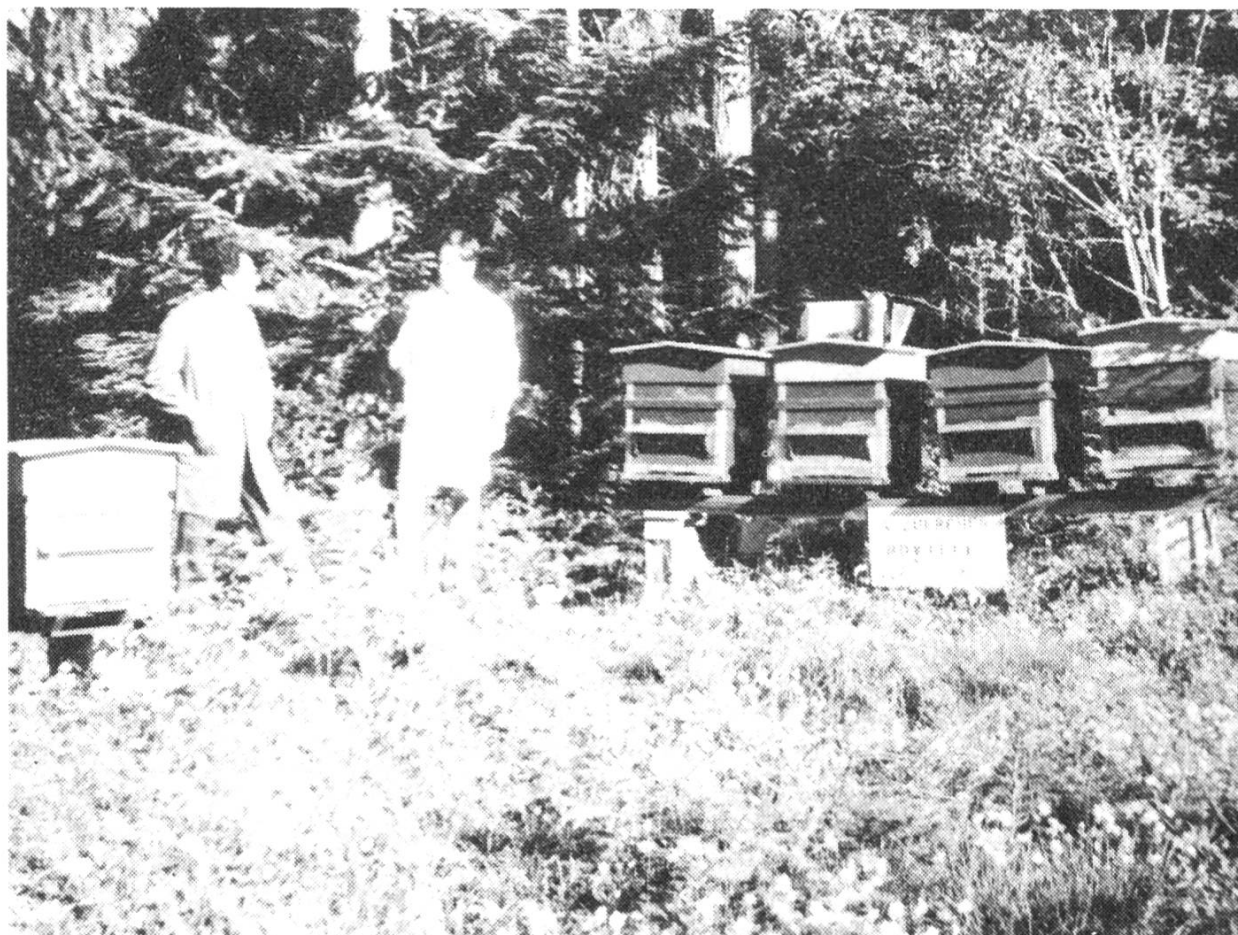
L'aménagement a été complété par un système pratique pour poser les hausses lors des visites.

Le jury lui accorde: 10-10-10-9-9-9-9-10-9-9: 94 points, médaille d'or.

SECTION LES ALPES

ZURCHER Albert, agriculteur, Noville.

14 colonies DB, exposition sud-ouest, alt. 390 m. Huit ans d'apiculture.



Bien que situé sur le domaine, le rucher n'est accessible que par un pont qui a dû être construit sur un canal. Sa situation au centre de grandes cultures implique la pratique de la pastorale. Constitué d'un matériel solide et bien entretenu, ce rucher est le fruit de l'habileté et de l'ingéniosité de l'apiculteur. Les nucléis sont nombreux, l'élevage de reines sélectionnées est régulièrement fait au rucher et la fécondation en station.

L'apiculteur est diligent et son travail efficace; d'opinion un peu entière, il trouverait un enrichissement certain par des contacts auprès de collègues chevronnés.

Première visite: par un temps défavorable, ce n'est que superficiellement que nous visitons les colonies; ce sera fait lors de notre prochain passage. L'examen théorique est passé avec succès, malgré le handicap de la langue. L'ordre et la propreté règnent dans les réserves et le matériel d'extraction est neuf.

Deuxième visite: c'est sur un bon emplacement et en pastorale que nous découvrons de très belles colonies, douces et travailleuses malgré la fraîcheur matinale. Les cadres sont beaux, les hausses posées et la récolte commence.

Le jury lui accorde: 10-10-10-9-9-10-9-10-9-8: 94 points, médaille d'or.

SECTION PAYS-D'ENHAUT

BLAILÉ Pierre Marc, droguiste, La Lécherette.

17 colonies Burki, exposition sud, alt. 1390 m. Sept ans d'apiculture.



Dans ce pavillon à proximité de la station de fécondation de l'Hongrin, les reines sont systématiquement changées par les responsables de la station. Toutefois, la caractéristique de ce rucher n'est pas la qualité des populations, mais plutôt sa situation propre à produire un miel particulièrement parfumé. Cet apiculteur, bien qu'un peu lent dans ses manipulations, travaille méticuleusement et son caractère perfectionniste se retrouve dans tout l'environnement du rucher. Ses connaissances théoriques étendues et ses dons d'observation compensent sa jeune expérience.

Première visite: couvain compact, développement moyen, les abeilles ont largement puisé dans les provisions, mais le printemps tardif n'est plus qu'un souvenir.

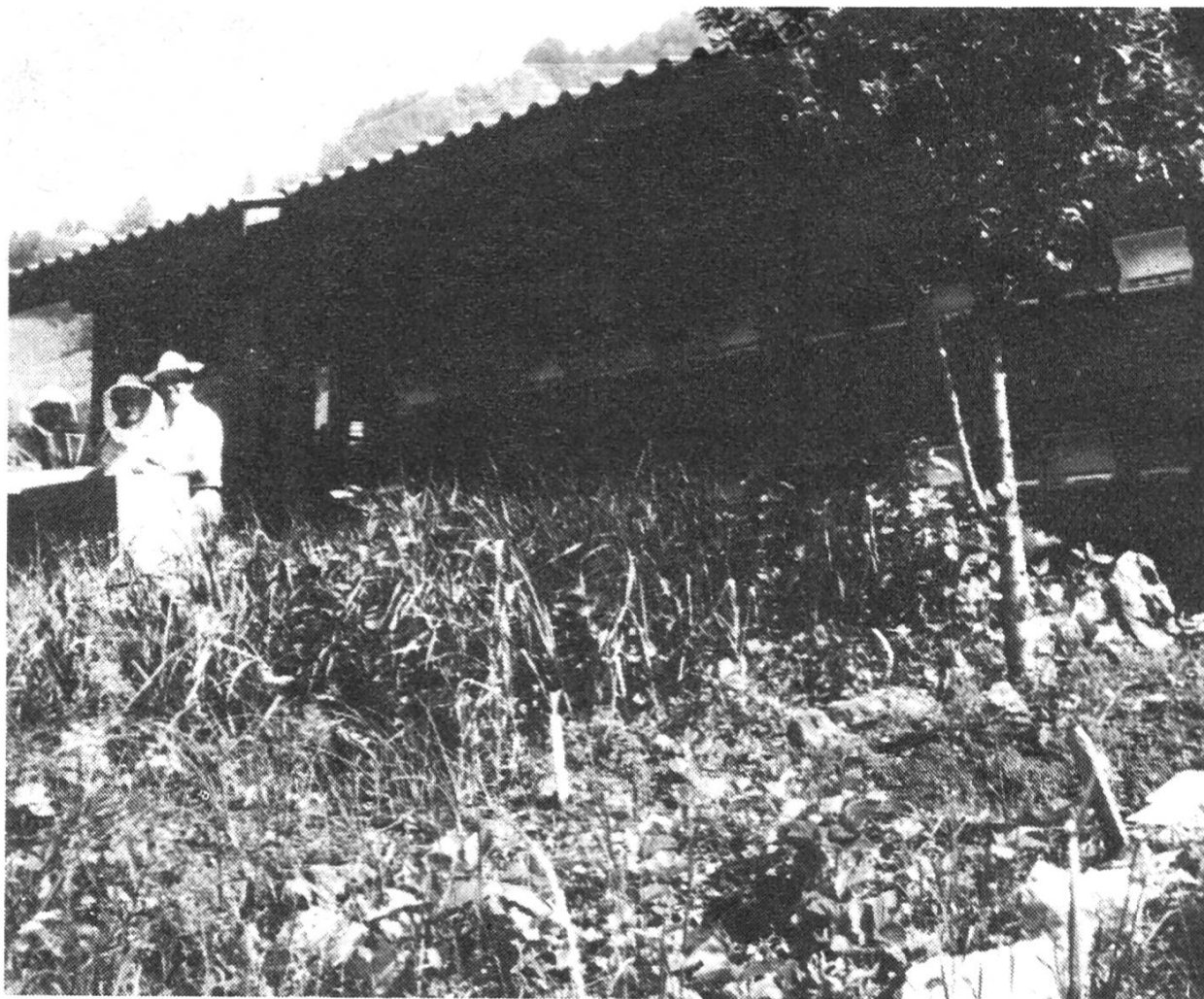
Deuxième visite: les colonies sont prêtes, populeuses et sur de beaux cadres; avec un petit rien de chance, l'apiculteur sera récompensé pour son travail.

Le jury lui accorde: 10-9-9-9-10-8-10-9-9: 92 points, médaille d'or.

SECTION CHAMOSSAIRE

TEDESCHI Bruno, chef d'entreprise, Les Avants.

21 colonies Burki, exposition plein sud, alt. 1000 m. Neuf ans d'apiculture.



Superbe pavillon avec local d'extraction comprenant un matériel pratique et rutilant. Cet apiculteur minutieux dispose d'un outil de travail exceptionnel, et cela dans un cadre magnifique. M. Tedeschi habitant une partie de l'année à l'étranger, il lui est difficile de conduire à la perfection ses colonies ; la sélection des abeilles et le renouvellement des cadres en souffrent un peu. Nos félicitations à cet apiculteur avisé, ouvert à la nouveauté, habile à construire une partie de son matériel et qui soigne ses abeilles avec amour.

Première visite : les colonies sont vigoureuses, grâce à un calfeutrage important, et leur développement rapide nécessite un agrandissement régulier du volume occupé par les abeilles.

Deuxième visite : la récolte est encore timide, mais les colonies sont prêtes et les nucléis sont là ; tout pour bien faire si la saison est propice.

Le jury lui accorde : 10-10-8-9-9-8-8-10-9-8 : 89 points, médaille d'argent.

SECTION LES ALPES

ZIEGLER Jean, professeur, Montreux.

12 colonies DB, exposition sud-ouest. Huit ans d'apiculture.



L'exploitation de ce rucher nous semble difficile, bien que sa situation et son accès soient bons. La petite maisonnette bien ordonnée ne compense ni les ruches de construction différente, mais de même type, ni la nervosité des abeilles. L'apiculteur, qui a de bonnes connaissances et de l'enthousiasme, saura sans aucun doute profiter de la retraite qu'il a depuis peu pour remédier à ces défauts.

Première visite: matériel ancien, colonies de force irrégulière. Les hausses sont posées. Le renouvellement des reines et des cadres devrait être amélioré.

Deuxième visite: bon développement tant des ruches que des essaims, récolte intéressante, mais agressivité des abeilles toujours présente. Le travail au rucher de cet amoureux des abeilles manque de sûreté et quelques cours pratiques lui seraient profitables.

Le jury lui accorde: 8-7-8-8-8-7-7-7-8-9: 77 points, médaille de bronze.

SECTION CHAMOSSAIRE

DUBOIS Pierre, dessinateur en bâtiment, Bex.

40 colonies DB, exposition sud, alt. 600 m. Dix-sept ans d'apiculture.



Possédant trois ruchers de plein air, dont l'un à son domicile, cet apiculteur se distingue par une maîtrise et des connaissances apicoles exceptionnelles. L'exploitation se caractérise par une sélection poussée, l'élevage et la production du miel; le matériel est impeccable.

Enthousiaste et entreprenant, cet apiculteur, qui est moniteur éleveur, mérite toutes nos félicitations pour les compétences et l'entrain qu'il apporte à sa section et à l'apiculture régionale.

Première visite: le temps maussade nous oblige à écourter la visite des colonies et c'est le local d'extraction et le matériel de réserve qui sont passés au peigne fin; tout y est net et parfaitement en ordre. La comptabilité et la théorie nous donnent entière satisfaction.

Deuxième visite: précision, méthode, rapidité dans son travail. Les ruches sont superbes et le succès assuré si le temps reste favorable. De beaux élevages sont en cours.

Le jury lui accorde: 10-10-10-10-10-10-10-10-9-10-10-9-10-9-10, soit 147 points. Médaille d'or et médaille de vermeil offerte par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

SECTION CHAMOSSAIRE

RAYROUD Edouard, agriculteur, Bex.

60 colonies DB, orientation sud, alt. 600 m. Cinquante-sept ans d'apiculture.



Cet apiculteur chevronné sélectionne impitoyablement, élève et possède des souches d'une douceur et d'une productivité étonnantes. L'amour du travail bien fait rayonne de ce vétéran qui pratique encore la pastorale, possède du superbe matériel et un local d'exploitation vaste et propice à recevoir des amis...

Généreux, c'est sans réserve qu'il transmet son savoir, fruit d'une patiente et longue expérience; chef de file, il peut s'enorgueillir de ses élèves et de la vitalité qu'il apporte à l'apiculture de la région.

Bravo et longue vie à cet érudit!

Première visite: température 9°, pas de visite approfondie; les colonies sont superbes et bien des hausses sont posées. Le matériel pour l'élevage est prêt.

Deuxième visite: en pastorale et au domicile, les colonies sont très régulières; elles débordent d'activité et garnissent les hausses et doubles hausses. De beaux élevages sont en cours.

Le jury lui accorde: 10-10-9-10-10-10-10-8-9-10-9-10-9-10-10: 144 points, médaille d'or.

SECTION LES ALPES

GERBER Jean-Philippe, gendarme, Ecublens.

70 colonies DB, exposition sud-est, alt. 400 m. Dix-sept ans d'apiculture.



Situé à Villeneuve, ce rucher est rationnel et bien organisé par l'apiculteur qui pratique la pastorale et l'élevage. Une partie de ses colonies est placée en permanence sur des remorques parfaitement équipées et toujours prêtes au départ. Les locaux d'exploitation sont dignes d'un professionnel et le matériel est bien entretenu. Les abeilles sont de race Buckfast, les reines marquées et régulièrement changées.

Rapide dans ses opérations, cet apiculteur expérimenté fait régulièrement des annotations et plusieurs ruches sur balance dynamométrique complètent ses informations. Ses connaissances théoriques pourraient être améliorées; la bibliothèque de la SAR est à disposition de chacun.

Première visite: tout le rucher est encore en plaine, les colonies font une récolte régulière et du miel a déjà été levé.

Deuxième visite: en pastorale et sur des emplacements privilégiés, une flore extraordinaire, les doubles hausses sont posées. Un travail efficace qui porte ses fruits.

Le jury lui accorde: 10-9-10-9-9-10-9-9-10-10-10-9-10-8-9: 141 points, médaille d'or.

SECTION CHAMOSSAIRE

POLO Patrick, mécanicien, Ollon.

30 colonies DB, exposition sud, alt. 950 m. Seize ans d'apiculture.



La simplicité de cet apiculteur cache de larges connaissances, un esprit d'entreprise et un enthousiasme communicatif. Il possède deux ruchers, l'un situé à Panex, comprenant les colonies de plein air et une maisonnette d'exploitation coquette et fonctionnelle construite de ses mains. L'autre, situé aux Cases, est un pavillon qui comprend une partie habitable et le local d'extraction. Ici, malgré un matériel ancien, règnent également ordre et propreté. Les distances à parcourir nous paraissent un handicap pour l'exploitation de ces deux ruchers; mais l'apiculteur nous rassure: l'expérience a démontré que ses nombreux clients appréciaient sa production diversifiée.

Première visite: le temps maussade ne nous permet pas de visiter les colonies et le véhicule tout-terrain n'est pas de trop! Le matériel est impeccable et les réserves abondantes.

Deuxième visite: nous découvrons de superbes colonies et le travail sûr et précis de l'apiculteur nous laisse entrevoir les perspectives d'une bonne récolte.

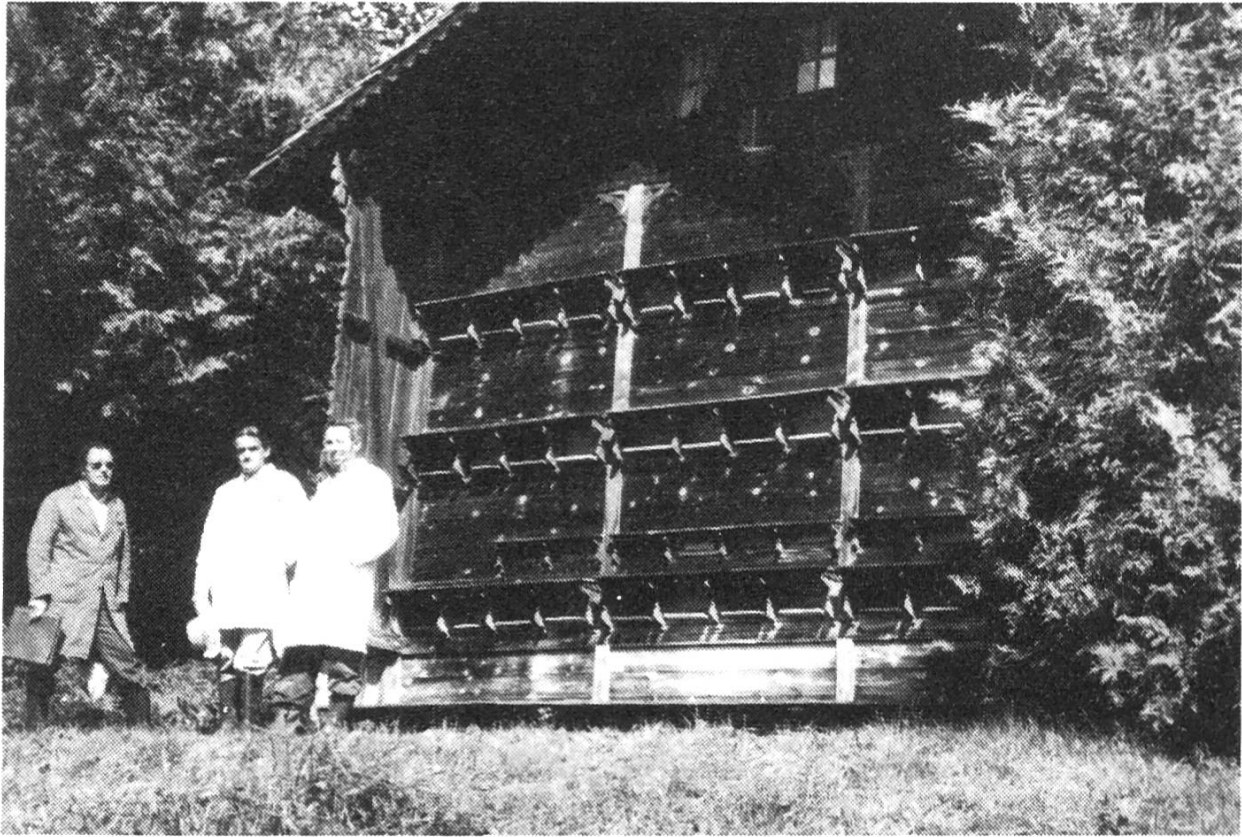
Pas de doute, cet apiculteur qui mise sur la qualité fait honneur au miel suisse.

Le jury lui accorde: 10-9-9-9-9-8-10-9-8-9-10-10-9-9-10: 138 points, médaille d'or.

SECTION PAYS-D'ENHAUT

BOO Charles, agriculteur, Les Combes.

83 colonies Burki en pavillon, exposition sud-est, alt. 1020 m. Trente-trois ans d'apiculture.



Avec une expérience remarquable, cet apiculteur exploite avec bonheur ses deux ruchers fixes et son rucher mobile. De race carniolienne et issues de reines fécondées en station, les colonies sont bien développées et le matériel ancien est propre et en bon état. Il possède une très bonne documentation et ses connaissances tout comme son travail dénotent un grand intérêt pour l'apiculture qui constitue une partie de son revenu.

Première visite: pour une exploitation de cette taille, les nucléis sont trop peu nombreux. Les colonies bien calfeutrées sont régulières et les annotations détaillées.

Deuxième visite: tout est en place pour tirer profit d'une miellée qui ne saurait tarder; la balance accuse régulièrement des augmentations. Un bel élevage est en cours.

Le jury lui accorde: 10-9-9-9-9-9-9-10-9-9-9-8-10-9: 137 points, médaille d'or.